

**EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2022

OBJET : N° 35bis

RAPPORTEUR : Monsieur Le MAIRE

INTITULE : INDEMNITES SINISTRES

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Septembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRESENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMEON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÈDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M.LE MAIRE
M. MOAMMIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIENARD
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme WIART
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS
M. SIMPERE
Mme DEMONTFAUCON

SECRETARE DE SEANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 19 décembre 2011, le conseil Municipal a décidé de procéder à l'indemnisation directe de sinistres dits de faible importance, soit d'un montant inférieur à 3000 €.

Dans ce cadre, il vous est demandé de bien vouloir adopter le tableau d'indemnisation ci-joint.

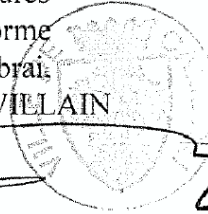
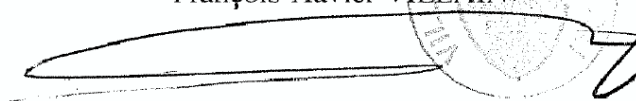
Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures

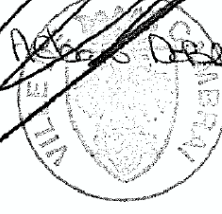
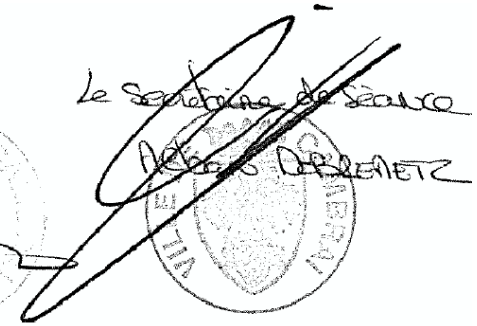
Pour extrait conforme

Le Maire de Cambrai:

François-Xavier VILLAIN



Le secrétaire de séance



Publié sur <https://www.villedecambrai.com> le 07 octobre 2022